



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Chaumont, le 3 mars 2017.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Elections partielles complémentaires à THILLEUX

Suite au décès le 23 septembre 2016, de M. Jacques PERRIN, conseiller municipal et aux démissions des conseillers municipaux, Messieurs Hervé BOUSSEL le 16 février 2017 et Vincent HUSSON, le 20 février 2017, il convient de compléter trois sièges au sein du conseil municipal de THILLEUX.

Les électrices et les électeurs de la commune de THILLEUX, inscrits sur la liste électorale close le 28 février 2017, sont convoqués à la mairie de THILLEUX le **dimanche 26 mars 2017**, de 8 h 00 à 18 h 00 afin de procéder à l'élection de trois conseillers municipaux.

Au cas où il serait nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, celui-ci aura lieu le **dimanche 2 avril 2017**, aux mêmes horaires.

Les **déclarations de candidatures** seront reçues en sous-préfecture de Saint-Dizier du **mercredi 28 février 2017 au jeudi 9 mars 2017**, aux horaires d'ouverture au public - 9 h 00 à 12 h 00/14 h 30 à 16 h 30, à l'exception du jeudi 9 mars 2017, où elles seront reçues jusqu'à 18 h.

Dans l'éventualité d'un second tour de scrutin, les déclarations de candidatures seront déposées entre le lundi 27 mars 2017 – 9 h 00 à 12 h 00/14 h 30 à 16 h 30 et le mardi 28 mars 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00.

Pour plus d'informations : <http://www.haute-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-vie-citoyenne/Elections/Elections-municipales/elections-municipales>

Contact Presse :

Lysiane Brisbare : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55